



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GIRONDE

Communiqué de presse
19 février 2015

Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine : 3 636 vins en compétition !

**3 636, c'est le nombre de vins inscrits au Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine.
La date de cette 59ème édition est fixée au samedi 9 mai
au Palais des Congrès de Bordeaux-Lac.**

Les viticulteurs aquitains se sont à nouveau fortement mobilisés pour participer à la prochaine édition du Concours de Bordeaux ; 1 257 ont inscrit leurs vins représentatifs de 94 appellations. Sur les **3 636** échantillons présentés, **2 831** sont des vins rouges, **448** des blancs secs, **290** des rosés, **56** des moelleux/liqueureux et **11** des crémant.

Parmi ces vins, 3 269 proviennent de **Gironde**, 241 de **Dordogne**, 73 du **Lot-et-Garonne**, 34 des **Pyrénées Atlantiques**, 12 des **Landes**, 7 du **Gers**.

> 1 mois de prélèvements et plus de 18 000 bouteilles à collecter

Pour récolter ces 3 636 échantillons, **21 préleveurs** mandatés par la Chambre d'Agriculture se rendront sur les propriétés du **9 mars au 10 avril**. Ils vont parcourir des dizaines de milliers de kilomètres et sillonner toute l'Aquitaine. Chaque fois, ils vérifient que le volume indiqué par le producteur au moment de son inscription est bien conforme à celui présent dans le chai.

En effet, aucun échantillon n'est envoyé directement à l'organisation du concours. 5 bouteilles sont ainsi prélevées pour chacun des échantillons présentés : deux sont destinées à la dégustation (l'une sur les tables, l'autre en réserve en cas de problème sur la première type goût de bouchon) ; une autre est envoyée au laboratoire pour analyse et les deux dernières sont conservées à disposition de la Répression des Fraudes en cas de litige (une par l'organisation, une par le viticulteur).

Ainsi, aucun risque de fraude ! Le vin inscrit, prélevé au chai par un agent, sera bien celui qui sera dégusté le jour du concours. Les prélèvements à la propriété font partie du dispositif mis en place par la Chambre d'Agriculture pour exclure toute tentative de fraude. Le Concours de Bordeaux est certifié ISO 9001 pour la qualité et la rigueur de son organisation.

Le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine est un événement organisé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde, dans le cadre du Salon de l'Agriculture Aquitaine et de la Foire Internationale de Bordeaux.

Contact presse

Chambre d'Agriculture de la Gironde
Karen REYNE - Service Communication
Tél. 05 56 79 64 07 / 06 86 42 81 40
@ : k.reyne@gironde.chambagri.fr